

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	173 (2019)
<b>Artikel:</b>	Les sites préhistoriques littoraux de Corcelettes et de Concise (Vaud) : prospection archéologique et analyse spatiale
<b>Autor:</b>	Corboud, Pierre / Castella, Anne-Catherine / Pugin, Christiane
<b>Kapitel:</b>	8: Les objets en terre cuite, pierre, bronze, os et bois
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1036605">https://doi.org/10.5169/seals-1036605</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Chapitre 8 – Les objets en terre cuite, pierre, bronze, os et bois

Par Christiane PUGIN et Pierre CORBOUD

### 8.1. La terre cuite

Dans cette catégorie, nous trouvons trois types d'objets : un croissant d'argile (ou chenet), deux fusaïoles et une perle discoïde. Ces objets proviennent des sondages lacustres S5 et S7. D'autres fragments de croissants en argile très mal cuite (au nombre de six) ont été observés dans les sondages S5 et S7, sans qu'il soit pourtant possible de les prélever.

**Le croissant d'argile** le mieux conservé présente encore environ la moitié de l'objet. Sa largeur reconstituée devait atteindre environ 25 cm, pour une hauteur maximale de 12 cm (pl. 16–1). Sa décoration est obtenue au moyen d'impressions digitales, sous la forme de groupes de cupules impressionnées et de lignes. De tels objets, typiques de l'âge du Bronze final, sont connus sur différents sites littoraux neuchâtelois, notamment à Cortaillod / Est (Arnold 1986, pl. 158 à 164). Compte tenu de leur fragilité, ces objets en argile mal cuite ne peuvent être conservés que dans une couche archéologique peu remaniée. L'attribution typologique de cet objet est très imprécise, mais les parallèles avec les croissants de Cortaillod / Est (attribuables à la tranche fournie par la dendrochronologie de -1010 à -955) sont compatibles avec les dates obtenues à Corcelettes.

**Les deux fusaïoles en terre cuite**, issues toutes deux du sondage S5, l'une est tronconique (pl. 16–3) et l'autre est biconique (pl. 16–4). Leur décoration se limite dans le premier cas à des traits impressionnés obliques sur la circonférence (probablement des coups d'ongle) et pour la deuxième à des impressions digitales sur la circonférence et des traits

impressionnés concentriques autour de la perforation. Ici aussi, Cortaillod / Est (Ha B1 classique) mais aussi Auvernier / Nord (Ha B3) peuvent fournir des éléments de comparaison (Arnold 1986, pl. 156 et 168).

**Une perle en terre cuite** doit être distinguée des fusaïoles par ses très faibles dimensions (diamètre 15 mm, pour une épaisseur de 6 mm). Cet objet est assez exceptionnel et nous n'avons pas retrouvé de parallèle dans la littérature (pl. 16–5). Il est à noter que l'amincissement du disque en son centre tend à le faire ressembler à une vertèbre de poisson.

### 8.2. La pierre

**Un brunissoir en serpentine verte**, à facettes très bien marquées, provient du sondage S2 (pl. 16–2). Il s'agit d'un objet relativement fréquent dans les sites du Bronze final, dont la fonction est attribuée au polissage des surfaces des poteries ou éventuellement au travail du cuir. Pour comparaison, voir les brunissoirs récoltés à Cortaillod / Est (Ribaux 1986, pl. 33/1–3).

### 8.3. Le bronze

**Deux épingle à tête massive**, dont une à tête biconique (pl. 16–7) et la deuxième à tête en massue (pl. 16–8). La première épingle, la plus caractéristique, pourrait être datée du Ha A2–B1, d'après des objets semblables issus du site d'Auvernier / Nord (Rychner 1979, pl. 80/1, 3). La seconde appartient

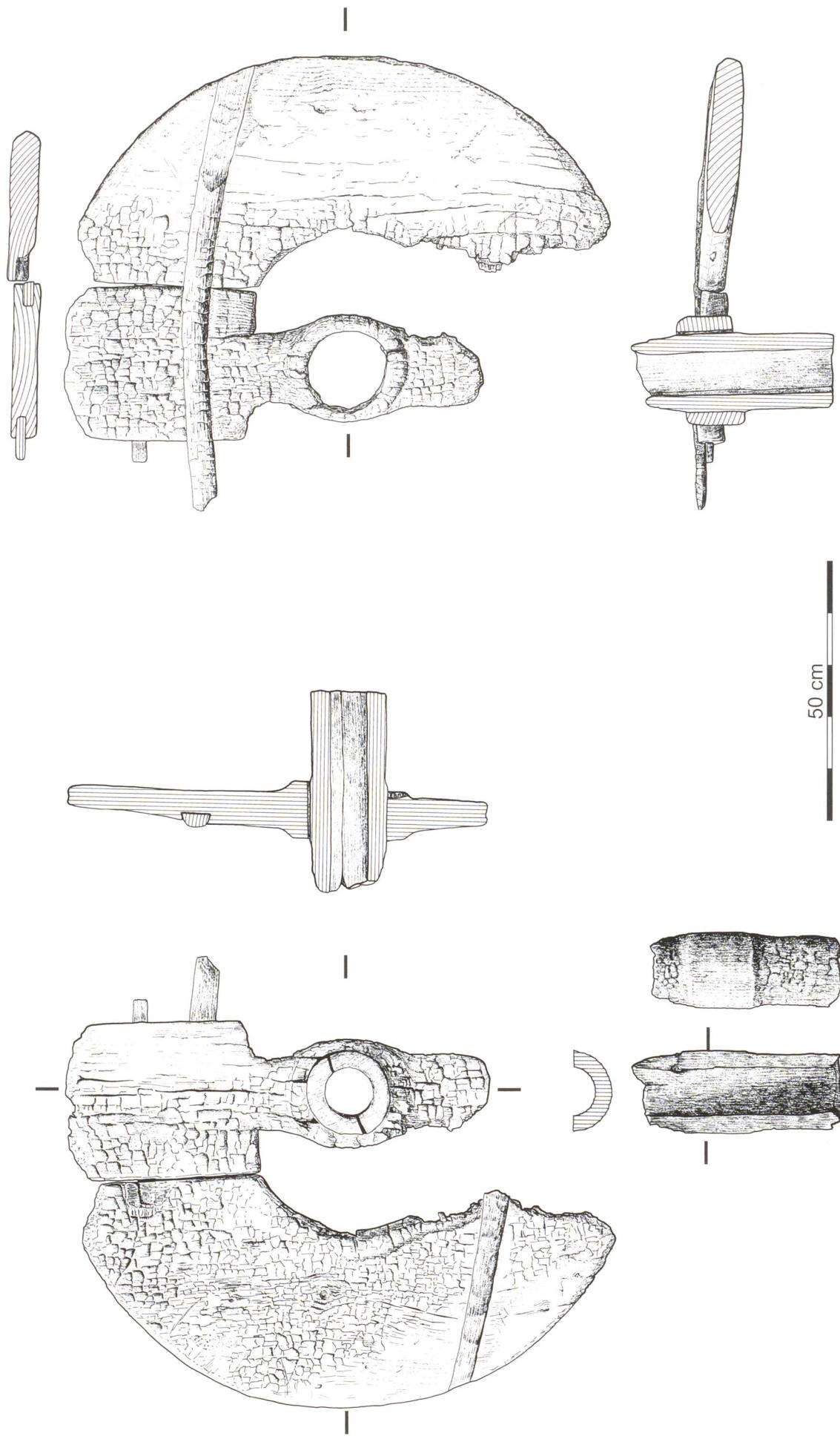


Figure 65. Corcelettes. Vues de la roue du sondage S7 sur ses deux faces avec son moyeu. Dessin D. Conforti.

probablement au Ha A-B, sans plus de précisions. Pour les comparaisons, voir Rychner 1979, pl. 84/3, 4.

**Un hameçon simple à ardillon**, à tige recourbée, constitue le seul indice direct de la pratique de la pêche sur le site (pl. 16–9). La section de la tige est ronde et l'ardillon bien marqué. Là aussi, cet objet ne peut être attribué que grossièrement au Ha B, malgré de nombreux parallèles dans les sites d'Auvernier / Nord (Rychner 1979, pl. 127/9, 30) et de Cortaillod / Est (Arnold 1986, fig. 146/3).

**Un anneau ouvert** de section plate, ne fournit pas plus d'indications typologiques ou chronologiques (pl. 16–10). Il peut également être attribué au Ha A-B (Rychner 1979, pl. 92/2, 15, 16, 21; Arnold 1986, fig. 141/4).

## 8.4. Os et matières diverses (pl. 16)

**Un couteau en os emmanché**, provient du sondage S5. Il s'agit d'une esquille d'os, taillée et polie de manière à dégager un tranchant unique, emmanché dans un fragment de métapode (pl. 16–11). Cet objet ne possède pas, à notre connaissance d'élément de comparaison sur un autre site du Bronze final. En revanche, la simplicité de sa facture n'en fait assurément pas un élément typologiquement très significatif.

**Deux poinçons ou pointes de sagaie**, récoltés dans les sondages S6 et S7 (pl. 16–12 et 16–13; Arnold 1986, fig. 149/10–11).

**Un fragment de branche de mors** en os provient du sondage S7 (pl. 16–14). Il s'agit vraisemblablement d'un fragment de la branche du mors, cassé à l'endroit de la perforation, qui pouvait recevoir le mors proprement dit (Rychner 1979, pl. 128/32–36; Piggott 1983, fig. 56; Arnold 1986, pl. 152/6–7).

**Une perle en pâte de verre**, en forme de tonneau, de couleur bleue à spirale blanche (pl. 16–6), a été récoltée dans le sondage S1. Cet objet est typique du «Bronze final lacustre» et les parallèles ne manquent pas (Rychner 1979, pl. 100/22, 23, 26). Toujours d'après Rychner (communication orale), ce type de perle a été trouvé à Hauterive / Champréveyres dans un contexte daté du Ha A2 (Benkert 1990).

## 8.5. La roue du sondage S7

### 8.5.1. Conditions de dépôt et de découverte

La zone de fouille où a été découverte la roue se trouve dans la partie immergée du site (fig. 12). Le sondage S7 avait pour but de préciser la constitution de la couche archéologique dans ce secteur, mais aussi de dégager une roue en bois déjà identifiée lors de la prospection de surface de 1987 et menacée à moyen terme par l'érosion.

En ce point du site, la séquence archéologique représente 65 cm de couches anthropiques. La roue se trouve dans le niveau de fumier lacustre situé immédiatement sous le sable détritique superficiel, soit à environ 15 cm sous la surface du sol actuel (voir la description de la stratigraphie au chapitre 5). La roue était déposée à l'horizontale et suivait plus ou moins le pendage général des couches, seul le sommet du moyeu rapporté, origine de sa découverte, dépassait du sol actuel. Par hypothèse, on suppose qu'elle est contemporaine des pieux de chêne prélevés dans les environs immédiats, datés eux de -1025 à -958.

La pièce est brûlée sur un peu plus de la moitié de sa surface, la limite de la partie carbonisée ne permet pas de savoir si elle a été réutilisée dans une structure ou construction avant d'être livrée au feu.

La surface du bois ne présente pas de traces d'érosion lacustre, il semble que les restes de cette roue aient été rejetés, après

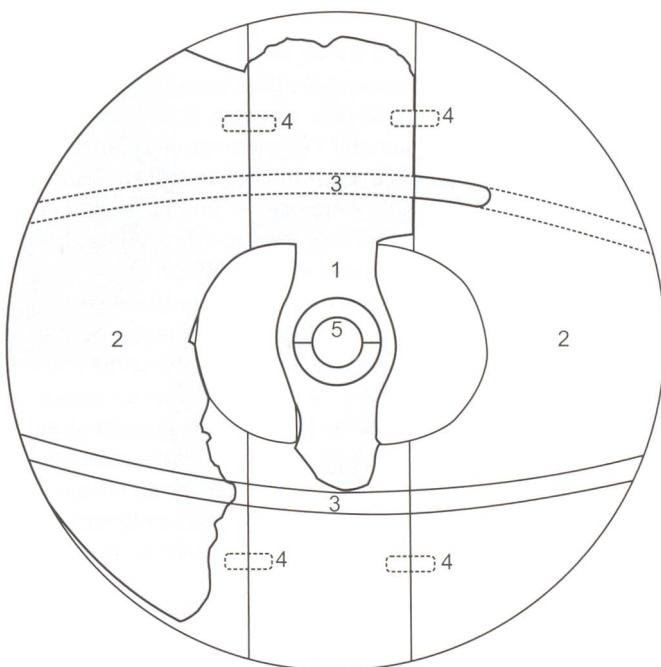
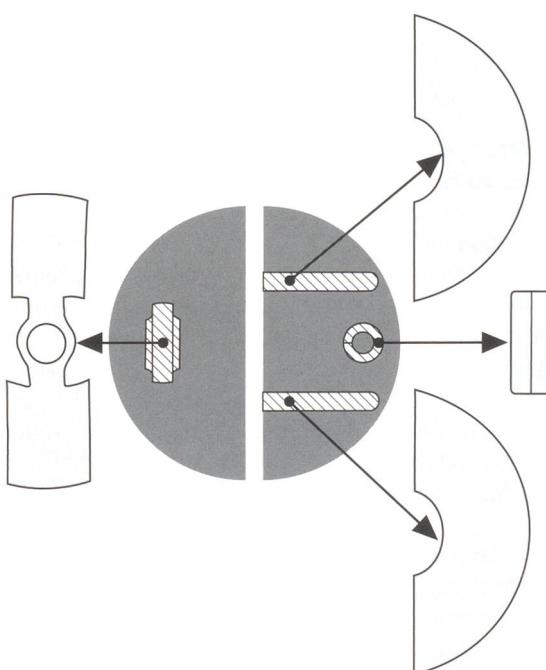


Figure 66. Corcelettes. Hypothèse de débitage des éléments constitutifs de la roue du sondage 7. Reconstitution schématique de la roue à partir des éléments conservés. 1 : couronne et planche médiane, 2 : planches latérales, 3 : clés en queue d'aigle, 4 : chevilles, 5 : moyeu en deux parties.

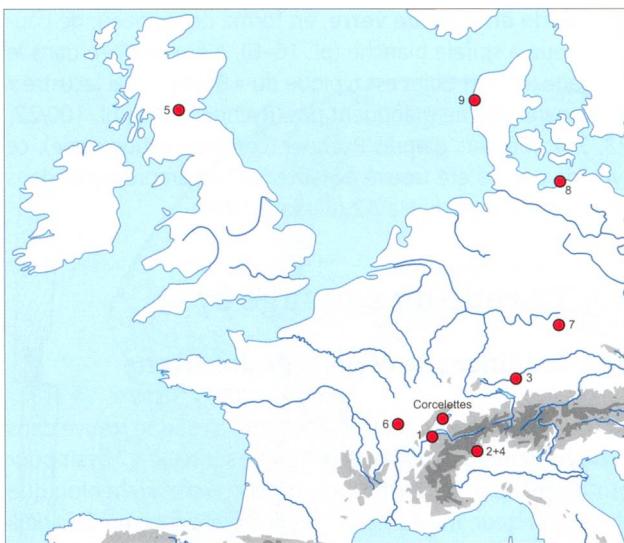


Figure 67. Répartition des roues à assemblage complexe trouvées en Europe. Pour la légende des chiffres, se référer à la liste du paragraphe 8.5.3.

avoir partiellement brûlé, sur une aire de dépotoir avant d'être recouverts par les limons et les sables.

Un article a déjà été publié sur cet objet et les rapprochements possibles avec d'autres pièces semblables (Pugin et al. 1988). Dans ce chapitre, nous nous limiterons donc à résumer quelques éléments de cette présentation.

### 8.5.2. Etude technique de la construction de la roue

La roue de Corcelettes peut être considérée comme archéologiquement complète, la reconstitution proposée à partir des éléments conservés ne laisse pas subsister trop de doutes, car la partie conservée représente un peu plus de la moitié de l'objet d'origine. La carbonisation partielle de la surface permet malgré tout d'apprécier le travail du bois, le détail des différentes pièces et même l'usure de la bande de roulement (fig. 65). La roue, à l'origine, était constituée par l'assemblage de 11 pièces distinctes. Il s'agit de trois planches pour le disque, quatre chevilles pour maintenir l'alignement des planches, deux clés en queue d'aigle et deux moitiés de moyeu. Toutes ces pièces étaient solidaires entre elles et formaient ainsi la partie mobile tournant autour de l'arbre fixe (fig. 66). Le diamètre moyen du disque peut être estimé à 85 cm.

Pour la totalité des pièces conservées, l'essence utilisée est le frêne (*Fraxinus excelsior*). Les trois planches formant le disque sont taillées dans un tronc dont le diamètre de la partie utilisable devait atteindre au moins 72 cm. L'épaisseur du disque varie entre 3 cm à proximité de la bande de roulement et 4.5 cm au niveau de l'assemblage. Le moyeu, en deux parties, est tiré d'un bois cylindrique refendu. L'extérieur du moyeu a tout d'abord été taillé. Le cylindre ainsi obtenu a été ensuite fendu en deux moitiés égales, pour enfin être évidé et ménager le passage de l'arbre.

L'utilisation de ce dispositif de moyeu, placé dans la couronne qui le maintenant par rapport au disque, permettait de limiter l'usure de l'arbre fixé au châssis du char. Les deux clés en queue d'aigle sont tirées de listes refendues, taillées selon une section trapézoïdale, mais dont la largeur diminue dans le sens de sa longueur.

La liaison des trois planches du disque est assurée par deux types d'assemblage. Il s'agit tout d'abord de quatre chevilles de section rectangulaire, engagées dans le chant intérieur des planches; leur fonction est d'en maintenir l'alignement. Ensuite, la fixation proprement dite des trois parties du disque est assurée par les deux clés, chassées dans des mortaises en queue d'aigle et taillées chacune en opposition sur les deux faces de la roue. Les mortaises sont façonnées selon une courbe (dont le rayon atteint environ 68 cm) qui crée ainsi une tension favorisant le rapprochement des planches et leur cohésion. En outre, les bords des clés et des mortaises sont très légèrement convergents, de ce fait les clés sont chassées et bloquées, l'assemblage ne peut que difficilement se défaire. La partie médiane de la planche centrale est travaillée de manière à dégager une couronne plus épaisse, destinée à enserrer les deux moitiés du moyeu rapporté, la couronne atteint ainsi une largeur de 8 cm, soit environ deux fois l'épaisseur moyenne du disque de la roue. Les deux demi-lunes évidées de part et d'autre de la couronne du moyeu n'ont, apparemment, pas de fonction pratique, elles créent plutôt une faiblesse au niveau de la couronne et l'économie de poids est négligeable. L'évidement en lunules a probablement une raison esthétique, car la forme obtenue tendrait à la rapprocher d'une roue à rayons, même éventuellement d'une pièce à éléments métalliques. Une autre interprétation possible et complémentaire serait d'associer aux lunules une fonction utilitaire, pour faciliter le transport de la roue, sa mise en place sur le char et, surtout, fournir deux prises pour désemboîter la roue dans un terrain trop meuble.

Les parties non carbonisées du disque montrent un état de surface relativement lisse, où les traces d'outil ne sont presque plus visibles. En revanche, la couronne maintenant le moyeu porte encore, malgré la carbonisation superficielle, des traces d'enlèvements vraisemblablement obtenus avec une hache en bronze. Le détail de la construction de cette roue est particulièrement soigné, si l'on en juge par le traitement des clés à la périphérie du disque. Elles ont en effet été retaillées après assemblage pour en diminuer l'épaisseur et ainsi limiter les risques de chocs qui pourraient endommager les extrémités apparentes.

### 8.5.3. Références à des roues comparables attribuées au Bronze final

La caractéristique principale de la roue de Corcelettes est sa construction en trois parties. Les quelques pièces équivalentes se subdivisent en deux classes distinctes : les roues en forme de disque plein, sans ouverture autour du moyeu et les roues à lunules ou ouvertures semi-circulaires aménagées de part et d'autre du moyeu.

La pièce de Corcelettes est donc comparable à des roues appartenant à la classe des roues à lunules, les plus semblables technologiquement (Fansa et Burmeister 2004; Königer et al. 2003).

L'ensemble des roues comparables, attribuées pour la plupart au Bronze final, se situe entre l'Italie du Nord, le Danemark et la Grande-Bretagne. Il s'agit d'un domaine géographique très vaste qui atteste de relations culturelles technologiques entre ces régions (fig. 67). Il faut tout de même relever que les compétences techniques nécessaires à la réalisation de tels objets, dont l'assemblage demande un savoir-faire spécifique, devaient probablement être le fait d'artisans ébénistes spécialisés. Dans

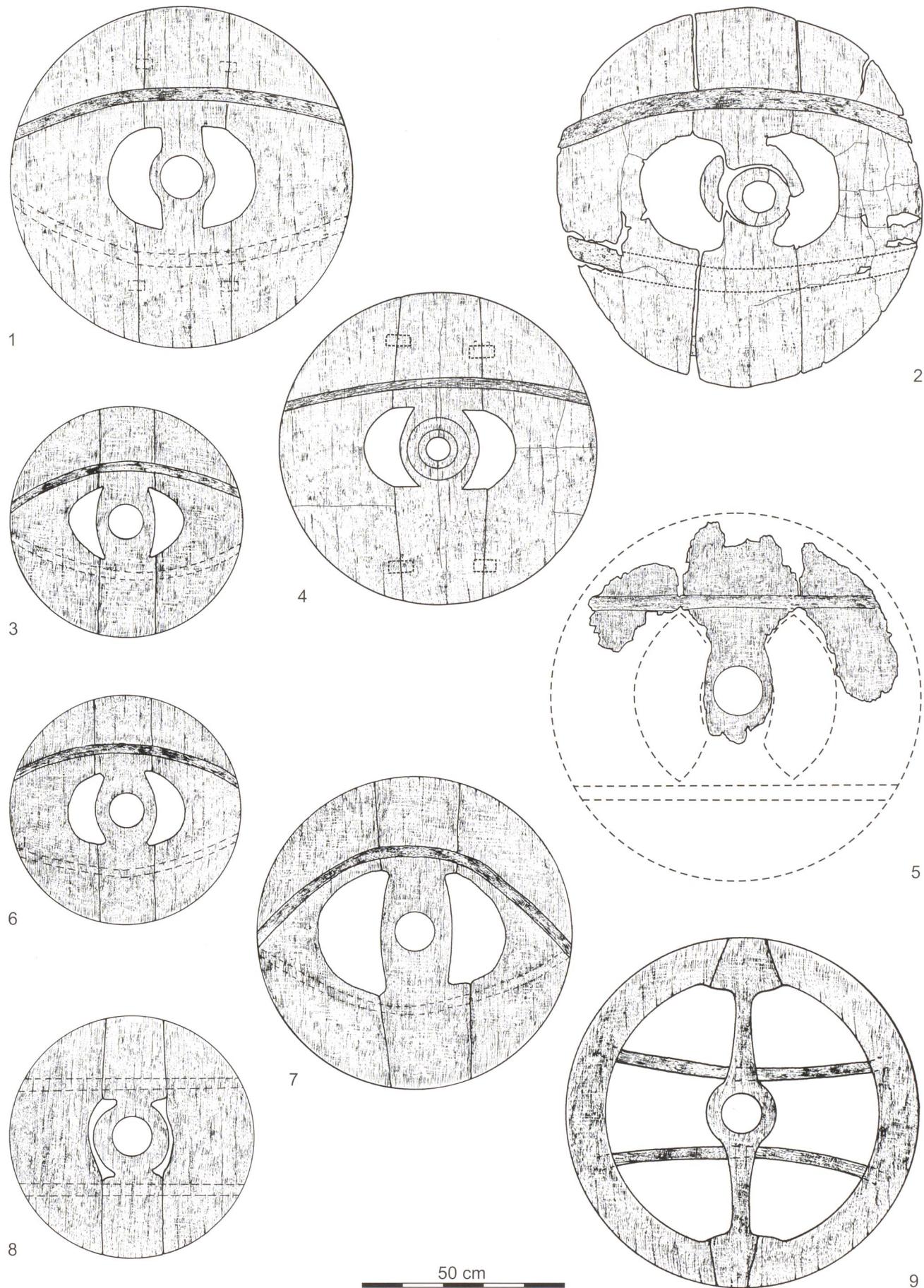


Figure 68. 1) Corcelettes (Suisse), 2 et 3) Buchau (Allemagne), 4) Kühlungsborn Ostseebad, 5) Chens-sur-Léman (France), 6) Dystrup (Danemark), 7) Mercurago I (Italie), 8) Blair-Drummond (Ecosse), 9) Mercurago III (Italie).

ces conditions, il n'est pas à exclure qu'il s'agisse d'ouvriers se déplaçant de village en village et de régions en régions, d'où la diffusion rapide de ces modèles et leur relative standardisation. Neuf exemplaires ont été retenus, car ils sont bien documentés et se rapprochent le plus de notre trouvaille (fig. 68).

**Chens-sur-Léman** – Station littorale du port de Touques, département de Haute-Savoie, Léman, France. Datation : Bronze final, 905 av. J.-C. en datation dendrochronologique (Billaud et Marguet 1992, p. 337). Roue en trois parties : deux planches latérales semi-circulaires et une planche centrale perforée pour recevoir le moyeu. Ouvertures en demi-lune dégageant largement le moyeu. Les clés sont rectilignes, ce qui rapproche ce mode d'assemblage des premières roues du Néolithique, par exemple celle de Zurich-Pressehaus (Winiger 1987). Diamètre : 92 cm. Matériau : tout en frêne (*Fraxinus excelsior*) sauf les deux planches latérales en érable (*Acer*).

**Mercurago III** – Province de Novare, Piémont, Italie du Nord. Ancien lac, tourbière. Datation : 1800 à 1100 av. J.-C. (Bronze ancien – Polada à Bronze récent). Roue en trois parties : deux planches latérales semi-circulaires et une planche centrale perforée pour recevoir le moyeu. Les deux lunules largement ouvertes dégagent totalement le moyeu. Cette roue contraste avec les autres exemples cités, par le fort évidement des lunules, qui tend à former un cercle parfait, concentrique à la bande de roulement. En outre, les clés sont cintrées vers l'extérieur, dans le sens opposé aux autres roues. Diamètre : 88 cm, longueur du moyeu : 25 cm. Matériau : noyer (*Juglans regia*) et clés en mélèze (*Larix decidua*).

**Buchau** – Wasserburg, Federsee, Würtemberg, Allemagne. Datation : Bronze final, 1150 à 750 av. J.-C. (Piggott 1956 – 1957). Roue en trois parties : deux planches latérales semi-circulaires et une planche centrale perforée pour recevoir le moyeu. Les clés d'assemblage possèdent une courbure moyenne, légèrement plus prononcée que celle de la roue de Corcelettes. Diamètre : estimé à 58 cm. Matériau : bois d'essence inconnue. Une deuxième roue est découverte en 1990 sur le même site. Sa construction est identique à la première mais son diamètre est plus grand : 78 cm (Kimmig 1992).

**Mercurago I** – Province de Novare, Piémont, Italie du Nord (Cornaggia Castiglioni et Calegari 1978; Piggott 1983). Habitat littoral dans un ancien lac de tourbière. Datation : 1800 à 1100 av. J.-C. (Bronze ancien – Polada à Bronze récent). Il s'agit d'une roue en trois parties : deux planches latérales semi-circulaires et une planche centrale perforée pour recevoir le moyeu. Les clefs sont fortement cintrées, au point de se superposer au niveau de la bande de roulement. Diamètre : 78–80 cm, longueur estimée du moyeu : 26 cm. Matériau : noyer (*Juglans regia*). A noter que l'indication de l'essence est sujette à discussion, actuellement il ne reste qu'un moulage de cet objet.

**Blair-Drummond** – Perthshire, Ecosse. Tourbière. Datation : estimée entre le premier siècle av. J.-C. et le premier siècle après J.-C. (Piggott 1956 – 1957). Roue en trois parties : deux planches latérales semi-circulaires et une planche centrale perforée pour recevoir le moyeu. Les lunules sont très peu évidées et les clés sont rectilignes. Diamètre : 61 cm. Matériau : frêne (*Fraxinus excelsior*).

**Ouroux-Marnay** – Saône et Loire, France. Lit de la Saône. Datation : Bronze final IIIB. (Bonnamour 1974). Roue carbonisée, probablement en trois parties. Elle comprend un fragment de moyeu de 57 cm de longueur, doté de sa boîte de roue. A cette pièce, il faut vraisemblablement ajouter un fragment de planche avec un assemblage en queue d'aronde. Matériau inconnu.

**Greding Grosshöbing** – Bavière, Allemagne. Base d'un niveau d'inondation d'un ancien méandre fluvial. Datation dendrochronologique : 937 av. J.-C. culture des Champs d'Urnes. (Nadler 1999 et 2002). Roue en trois parties, composée de deux fragments de disques avec un morceau de clé. Des traces d'utilisation sont visibles sur la pièce. Le diamètre atteint 71 cm. Matériau : les disques sont en hêtre, la clé est en chêne. Non loin de la pièce décrite ci-dessus, une ébauche de roue en deux fragments de disques a été mise au jour dans le même milieu. Datation radiocarbone : 1210 – 905 av. J.-C. Diamètre env. 120 cm. Matériau : hêtre.

**Kühlungsborn Ostseebad** – Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, Allemagne. En 1983, deux roues semblables sont découvertes sur une plage de la Mer Baltique, à 2.5 m de profondeur. Leur construction est identique à celle de Corcelettes et leur diamètre atteint 93 cm. Datation radiocarbone : 1007 – 944 av. J.-C. (Burmeister 2004). Essence inconnue.

**Dystrup** – Danemark. Datation : premier âge du Fer danois, probablement entre le premier siècle avant J.-C. et le premier siècle après J.-C. Datation d'après une analyse pollinique (Piggott 1956 – 1957). La roue est formée de trois parties : deux planches latérales semi-circulaires et une planche centrale perforée pour recevoir le moyeu. Les clés sont cintrées. Diamètre : estimé à 57 cm. Matériau : aune glutineux, (verne : *Alnus glutinosa*).

#### 8.5.4. Discussion des éléments de comparaison et de la fonction

Parmi les éléments de comparaison retenus, le diamètre du disque varie entre 57 et 93 cm, ce caractère distingue les roues par leur caractéristique la plus marquante. La forme des clés qui sont connues sous trois types différents : alternées en demi-cercle convergent, droites et parallèles et les clés divergentes placées sur la même face du disque. La forme de la couronne enserrant le moyeu ou partie centrale dégagée par les lunules peut être attribuée à deux types : la couronne massive, en forme de tonneau et la couronne enveloppante qui épouse la perforation circulaire du moyeu au moyen d'une surépaisseur de bois. Le diamètre de la partie évidée représente deux fois l'espace entre le centre de la roue et le bord externe des lunules. Cette valeur varie beaucoup, entre 76 cm et 22 cm. L'essence choisie dépend de ses propriétés et des ressources régionales.

La pièce de Corcelettes se classe parmi les roues de diamètre élevé, ce critère la rapproche de celles de Chens-sur-Léman et de Mercurago I et III.

La roue de Corcelettes est typique de l'âge du Bronze final et s'intègre bien dans l'ensemble des trouvailles européennes de cette période. Les roues de bois tripartites à lunules, accompagnées par des roues pleines ou à rayons, de fabrication totalement différente, comme celle de Cortaillod, sont

caractéristiques du Bronze final de nos régions (Schlichtherle 2004). La roue de bois composite survit d'ailleurs jusqu'à nos jours dans le charronnage courant. A l'exemple du Danemark où plusieurs roues sont datées de l'âge du Fer, telles les roues découvertes à Dystrup et à Kühlungsborn Ostseebad (Piggott 1956 – 1957 et Burmeister 2004). Ces roues tripartites à lunule sont en tous points semblables à la pièce de Corcelettes.

La roue de Corcelettes a été découverte dans la couche archéologique déposée parmi les pilotis de la zone d'habitat. Elle est partiellement brûlée et, en l'absence de couche d'incendie, il faut admettre un rejet intentionnel.

A partir du seul contexte archéologique, il n'est pas possible de retrouver le type de char auquel pouvait appartenir la roue, car une fonction domestique serait tout autant compatible avec un char à deux ou quatre roues.

Nous pouvons alors discuter le type de transport, le terrain et les distances parcourues, éléments relativement connus pouvant influencer le choix du char. Pour une utilisation domestique ou agricole, le véhicule pouvait transporter des objets lourds sur des distances relativement élevées. Par exemple, le produit des récoltes ou des bois de construction. Sur certains sites du Bronze final, des traces de traînage ont été observées sur des pilotis, néanmoins cela n'exclut pas un transport par char. Dans ces deux exemples, la charge a peu d'incidence sur le nombre de roues. Seul l'aspect du terrain pourrait éventuellement influencer ce choix. Dans une région montagneuse, le char à deux roues est plus léger et maniable. Or, le territoire de Corcelettes est vaste et peu accidenté ; à partir des rives du lac, il s'élève graduellement sur plusieurs kilomètres vers les pentes boisées du Jura. Il est alors possible d'envisager pour ce site l'utilisation du char domestique à quatre roues, bien que la charrette ou le tombereau soient aussi totalement vraisemblables.

**Planche 16, terre cuite, pierre, pâte de verre, bronze, os**

16–1: croissant d'argile. Sur le bord du contour extérieur; impression digitale: cercles (1 ligne), sur le corps de l'objet; impression digitale: cercles (1 ligne verticale) / 2 lignes (plusieurs groupes). Haut. 9.4 cm. Sondage 7, décapage 2. MCAH Lausanne, Inv.: CO88/17–1.

16–2: brunissoir. Pierre: roche verte (serpentine). Sondage 2, décapage 2. MCAH Lausanne, Inv.: CO87/4–1.

16–3: fusaïole en terre cuite. Sur la circonférence; impressionné: traits obliques, diam. 3.2 cm. Sondage 5, carré 2, décapage 5. MCAH Lausanne, Inv.: CO87/50–2.

16–4: fusaïole en terre cuite. Autour de la perforation; impressionné: traits concentriques, sur la circonférence; impression digitale: cercle (1 ligne). Céramique. Sondage 5, carré 2, décapage 6. MCAH Lausanne, Inv.: CO87/54–1.

16–5: perle. Diam. 15 mm, épais. 6 mm. Sondage 5, carré 3, décapage 5. MCAH Lausanne, Inv.: CO87/81.

16–6: perle bleue en forme de tonneau, décor en spirale blanche; perle typique pour le BF lacustre. verre, haut. 14 mm, épais. 72 mm. Sondage 1, décapage 6. MCAH Lausanne, Inv.: CO87/79–1.

16–7: épingle à tête conique, en champignon ou biconique. Métal: bronze, long. 8.2 cm. Sondage 7, décapage 1. MCAH Lausanne, Inv.: CO88/7–12.

16–8: épingle à tête pleine. Métal: bronze, long. 6.7 cm. Sondage 7, sur la surface du sol. MCAH Lausanne, Inv.: CO88/8–6.

16–9: hameçon simple, à tige recourbée de section ronde. Métal: bronze, haut. 2.5 cm. Sondage 5, carré 4, décapage 9. MCAH Lausanne, Inv.: CO87/65–1.

16–10: bracelet, ouvert de section plate. Métal: bronze. Sondage 6, décapage 7. MCAH Lausanne, Inv.: CO88/23–4.

16–11: couteau ou sagaie en os? Long. 11.6 cm. Sondage 5, carré 4, décapage 3. MCAH Lausanne, Inv.: CO87/25–1.

16–12: pointe de sagaie. os. Sondage 6, décapage 7. MCAH Lausanne, Inv.: CO88/24–1.

16–13: pointe de sagaie en os. Sondage 7, décapage 3. MCAH Lausanne, Inv.: CO88/19–6.

16–14: mors en os, (fragment de branche). Long. 9.6 cm. Sondage 1, décapage 7. MCAH Lausanne, Inv.: CO87/80–3.

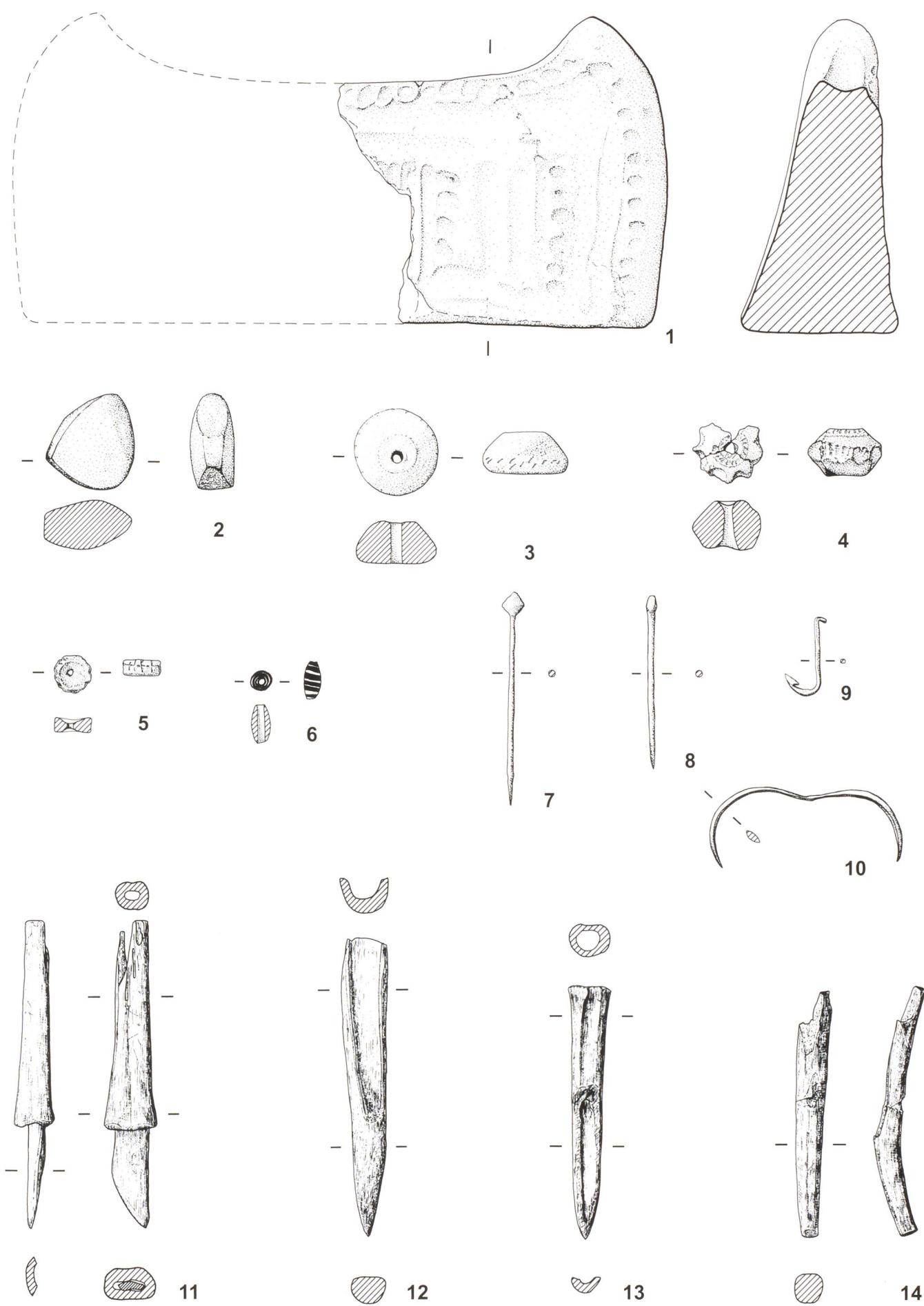


Planche 16. Corcelettes / Les Violes, terre cuite, pierre, pâte de verre, bronze, os. Echelle : 1/2.

